PUBLIÉ LE 22/12/2023

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20231221-DEL-15-75-2023-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

arnouville

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023

N° 15/75
Objet : **Subventions aux associations au titre de l'exercice budgétaire 2024**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire.

Présents

Pascal DOLL, Maire.

Joël DELCAMBRE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Mathieu DOMAN, Nektar BALIAN, Christophe ALTOUNIAN, Isabelle GOURDON, Tony FIDAN, Yveline MASSON, Jérôme BERTIN, Adjoints au Maire.

Sarah MOINE, Conseillère départementale.

Romuald SERVA, Conseiller municipal délégué.

Claudine OCCHIPINTI, Annie COHADIER, Isabelle CARON, Romain CARTIER, Nathalie BALIKDJIAN, Anthony VASCONCELOS, Christophe PIEGZA, Beyhan CANI, Stéphane POUVESLE, Khadija BLONDEL, Laurent COKGUL, Isabelle BOURSIER, Arnaud BERNIERE, Rita AYDIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés avec pouvoir :

Sophie LEBON	a donné pouvoir à	Yveline MASSON
Adrien DA COSTA	a donné pouvoir à	Anthony VASCONCELOS
Sylvie GUINEMER	a donné pouvoir à	Isabelle GOURDON
Alain DURAND	a donné pouvoir à	Tony FIDAN
Christophe MARTIN	a donné pouvoir à	Joël DELCAMBRE
Rose-Marie ABOUSEFIAN	a donné pouvoir à	Isabelle CARON

Absents : Saïd TOUFIQ

Secrétaire de séance : Isabelle CARON

PUBLIÉ LE 22/12/2023

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20231221-DEL-15-75-2023-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Ouï le rapport de Madame Yveline MASSON, Adjointe au Maire, déléguée aux finances et aux marchés publics,

Entendu la Commission des finances qui s'est réunie le 5 décembre 2023,

Après avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer pour 2024 une subvention aux associations conformément aux indications figurant dans le tableau récapitulatif annexé à la présente délibération.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Pour extrait certifié conforme.

Isabelle CARON
Secrétaire de séance

MAIRIE D'ARNOUVILLE (Val d'Oise)

Pascal DOLL
Maire

Délibération certifiée exécutoire
conformément aux dispositions des
articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code
Général des Collectivités Territoriales

Article R421-1 du Code de justice administrative « La juridiction ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Lorsque la requête tend au paiement d'une somme d'argent, elle n'est recevable qu'après l'intervention de la décision prise par l'administration sur une demande préalablement formée devant elle. Le délai prévu au premier alinéa n'est pas applicable à la contestation des mesures prises pour l'exécution d'un contrat. »

PUBLIÉ LE 22/12/2023

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20231221-DEL-15-75-2023-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

SUBVENTIONS ORDINAIRES 2024

DÉNOMINATION DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2023	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2024
s		
A.C.V.G.U.A.	500	dissoute
F.N.A.C.A.	1 200	600
Le Souvenir Français	300	300
	SOUS-TOTAL	**900**
Caritatives / Sociales		
Association de défense contre les nuisances aérienne	250	250
ACAP - Association pour la création d'une alternative à la psychatrie	500	500
Association Nationale d'Action Sociale des personnels de la police nationale 95	500	Pas de demande
APED L'ESPOIR	100	Pas de demande
Secours Populaire Français	Pas de demande	400
Centre de Services aux Associations	500	500
Croix Bleue des Arméniens de France	6 000	6 000
Du côté des femmes	500	Pas de demande
Jeunes Sapeurs Pompiers de Villiers le Bel	Pas de demande	300
La Prévention Routière	400	Pas de demande
Maison Culturelle des Alévis de l'Anatolie	2 500	Pas de demande
Secours Catholique	400	500
Union Départementale des Anciens Sapeurs Pompiers Val d'Oise	300	300
Union des Assyro-Chaldéens d'Arnouville (U.A.C.A.)	5 000	5 000
Culture du cœur Val d'oise	500	Pas de demande
FRA Nor Seround		300
	SOUS-TOTAL	**14 050**

PUBLIÉ LE 22/12/2023

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20231221-DEL-15-75-2023-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

SUBVENTIONS ORDINAIRES 2024

DÉNOMINATION DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2023	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2024
Culturelles / Loisirs		
Amicale du Personnel Communal d'Arnouville	20 000	21 000
Club Rencontre -Artisanat et Loisirs	25 000	25 000
Club Sourire	6 000	6 000
Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville - subvention de fonctionnement	198 500	200 000
Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville - subvention de sécurisation des locaux	23 000	23 000
Du Piano retrouvé aux musicales d'Arnouville	1 000	1 500
Les Compagnons de la Gamme Argonvilloise	400	400
Percept Même	3 000	3 250
Théâtre de Quat'Sous	4 000	4 000
	SOUS-TOTAL	**284 150**
Scolaires		
École maternelle Anna Fabre	5 847	6 286
École maternelle Charles Perrault	7 257	7 083
École maternelle Claude Demange	1 997	2 048
École maternelle Victor Hugo	3 302	3 547
École élémentaire Danielle Casanova	13 160	11 629
École élémentaire Jean Jaurès	13 750	12 175
École élémentaire Jean Monnet	12 694	5 749
École élémentaire Victor Hugo	4 061	13 306
École élémentaire Danielle Casanova cérémonies commémoratives	150	150
École élémentaire Jean Jaurès cérémonies commémoratives	150	150
École élémentaire Victor Hugo cérémonies commémoratives	150	150
École élémentaire Jean Monnet cérémonies commémoratives	150	150
Collège Jean Moulint (cérémonies commémoratives)	150	150
Collège Saint Didier (cérémonies commémoratives)	150	150
École Hrant Dink	16 926	19 448
	SOUS-TOTAL	**82 171**

PUBLIÉ LE 22/12/2023

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20231221-DEL-15-75-2023-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

SUBVENTIONS ORDINAIRES 2024

DÉNOMINATION DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2023	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2024
Sportives		
Arnouville Judo / Fitness	8 269	8 020
Arnouville Tennis Club	6 420	7 290
Ascendance	500	500
Association Amicale des Anciens du CSMA Football	400	400
Association Sportive Arnouville Football	25 964	24100
Assoc Sportive Collège Jean Moulin	400	400
Assoc Sportive Lycée Virginia Henderson	300	300
Athlétic Karaté Arnouville	4 541	5 485
Cercle des Médaillés Jeunesse & Sports du Val d'Oise de la Vieille Fce Sud	200	200
Club Athlétisme Groupé Arnouville/Gonesse/ Villiers (C.A.G. AR.GO.VI)	2 342	2 335
Club Cœur et Santé	500	900
Entente Cyclo-Marche Arnouvilloise	3 926	3 535
Hand Ball Club Arnouville	7 013	3 850
Le Volant Arnouville/Gonesse	1 202	1 250
Yoseikan Budo Val de France	1 448	1 270
Union Sportive et Culturelle Arnouvilloise	1 686	2 175
K'rolfit95		2 755
Association basket ball Arnouville		300
	SOUS-TOTAL	**65 065**
	TOTAL GENERAL	**446 336**